



LE 1^{ER} OCTOBRE DANS L'ACTION *pour préparer* la GRÈVE du 8 OCTOBRE

▶ RETRAIT DE LA LOI SANTÉ

La loi « Santé » qui passe en procédure accélérée au Sénat (fin septembre/début octobre), constitue une attaque supplémentaire de réduction des dépenses publiques et sociales, de fermetures de lits, d'aggravation des conditions de travail dans la santé, sur fond de graves problèmes d'accès aux soins dans le pays.

La loi « Santé » de M.Touraine s'inscrit dans le cadre du pacte de responsabilité qui organise l'austérité budgétaire.

LES CONSÉQUENCES DE CES MESURES SONT INCOMPATIBLES AVEC LES BESOINS DE LA POPULATION.

▶ DANS LE SECTEUR PRIVÉ

Nous subissons les mêmes conditions de travail dégradées que les salarié-e-s du public, le même blocage des salaires, l'insécurité de l'emploi, la dégradation de nos conditions de travail.

Même si les établissements privés lucratifs ont vu une baisse des tarifs dont ils ne cessent de se plaindre, ils bénéficient depuis 2 ans du CICE : un crédit d'impôt au montant plus élevé que la baisse des tarifs. Et pourtant cette année encore, la FHP (Fédération d'Hospitalisation Privée) n'a donné aucune recommandation d'augmentation de salaires et poursuit sa politique de restriction des droits des salarié-e-s et de réduction du personnel : remplacements non assurés, précarité généralisée, sous-traitance...

Qu'il s'agisse du secteur privé associatif ou lucratif, toutes les stratégies sont utilisées pour réduire les charges salariales, et par là-même, la qualité des soins : plans de sauvegarde de l'emploi, cessions, fusions, ruptures conventionnelles, chômage partiel, détérioration des conventions collectives, et ceci avec la bienveillance du gouvernement... La Loi Macron, la loi Santé ne vont qu'aggraver l'austérité...

ALORS, MOBILISONS-NOUS !

La loi « Santé » et les mesures du plan triennal de 3 milliards d'économies, décidées dans le cadre du pacte de responsabilité, ce sont 22 000 suppressions de postes à l'hôpital, les regroupements forcés d'établissements à travers les Groupements Hospitaliers de Territoires (GHT), la remise en cause des jours RTT, le blocage des salaires.

Depuis des mois, les salarié-e-s de l'AP-HP luttent contre les attaques des 35 h et des RTT de M.Hirsch qui a dû suspendre son projet. Ces salarié-e-s ont à nouveau fait grève le 17 septembre pour le retrait de ce projet. Leur lutte nous concerne tous : la remise en cause des 35 h est en effet un cheval de bataille pour tous les patrons.

▶ LA SÉCU EST À NOUS !

70 ans après sa conquête, la Sécurité Sociale est attaquée comme jamais, alors qu'au contraire, les situations dramatiques d'accès aux soins exigent la préservation de notre système de protection sociale, issue de la sécurité de 1945 et que soient augmentées très fortement ses ressources. Le Pacte de « Responsabilité » va amputer de 10 milliards d'euros le budget de santé.

IL EST CRIMINEL DE RESTREINDRE L'OFFRE DE SOIN.

**RETRAIT IMMÉDIAT
du projet de la Loi Santé !
RETRAIT du Pacte
de Responsabilité !
Non à la remise en cause
des 35 h et des RTT !
NON aux suppressions
de postes !
NON aux soins
low-cost !**



Après le succès de la journée de mobilisation du 25 juin, le 1^{er} octobre sera une journée de revendications pour les salarié-e-s de la santé, pour préparer la journée de grève nationale du 8 octobre.

La CGT SANTÉ PRIVÉE appelle à la mobilisation dès le 1^{er} octobre et à la grève le 8 octobre.